

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 34 (1997)  
**Heft:** 1312

**Artikel:** Les paysans font leur révolution tranquille  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1015219>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les paysans font leur révolution tranquille

**A** FORCE D'ENREGISTRER des fusions spectaculaires dans l'industrie et le commerce, à force d'observer les effets de la mondialisation des marchés financiers, nous risquons d'oublier qu'un secteur tout entier de l'économie connaît de continuelles restructurations, très profondes à défaut d'être manifestes.

Voilà des paysans de moins en moins nombreux à pouvoir travailler à plein temps, des domaines dont l'effectif diminue à raison d'un millier par an, des lobbies autrefois puissants qui perdent sans cesse de leur poids.

Voilà surtout une agriculture suisse qui subit une réforme après l'autre. Le septième Rapport et ses conséquences législatives ont à peine déployé tous leurs effets que

survient la réforme suivante, connue sous le nom de code «PA 2002». Daté du 26 juin 1996, ce nouveau paquet de politique agricole comprend un message de 475 pages, présentant une refonte complète de la Loi sur l'agriculture, l'abrogation d'une douzaine de textes légaux et la révision partielle de quelques autres.

Si, en nombre d'articles de loi, l'agriculture se trouve en voie de déréglementation, elle continue de bénéficier d'une protection spéciale, mais sous une forme différente. Dénoncés comme démotivants et impensables en Suisse il y a encore dix ans, les paiements directs représentent déjà les trois cinquièmes

des revenus agricoles. Et, OMC et concurrence internationale obligent, les prix vont continuer de baisser, dans une proportion que les subventions et les garanties ne compensent plus intégralement, même pour les surfaces (déjà 80 % du total) exploitées selon les règles de la production intégrée ou de la culture biologique. Autant dire que les consommateurs suisses, qui s'approvisionnent massivement à l'étranger, et pas seulement dans les zones frontalières, transféreront une charge toujours plus lourde sur les contribuables, qui assument depuis longtemps la majeure partie des

coûts de la politique agricole.

Au total, et conformément au nouvel article constitutionnel voté le 9 juin 1996, l'agriculture suisse est lan-

cée dans la plus vaste réforme de ses missions et de ses structures qu'elle ait jamais vécue. Multifonctionnalité, compétitivité, durabilité: telles sont les visées de la nouvelle politique agricole, à la fois très dure et seule possible.

Dans trois semaines, le National donnera sans doute son accord à cette révolution apparemment tranquille, au terme d'un vaste débat qui s'annonce complexe et spécialisé à souhait. Restera, espérons-le, l'impression forte faite par un secteur entier de notre économie nationale, décidé à poursuivre une profonde restructuration, qui lui apparaît à juste titre comme une condition de survie.

*La nouvelle politique agricole est à la fois très dure et la seule possible*